

BAC PRO

Aménagements paysagers



Le titulaire de ce bac pro transforme le paysage. C'est lui qui aménage et entretient les parcs, les jardins et les espaces verts.

Son travail commence par la préparation du chantier : il prend connaissance des instructions ou du cahier des charges, évalue les besoins en matériels et matériaux et prévoit les approvisionnements du chantier.

C'est ensuite la réalisation de l'espace paysager. Il faut lire les plans techniques et déceler les éventuelles anomalies, participer à la préparation du sol, établir le tracé des implantations construites ou végétales. Il peut installer des systèmes d'irrigation et d'éclairage, des éléments de décoration et des mobiliers de jardin.

Il plante des végétaux, exécute les semis de gazon, à la machine ou à la main. Il peut aussi réaliser une rocaille, un dallage maçonné ou construire des marches d'escalier.

Il entretient également les espaces aménagés. Il taille les végétaux et les arbres fruitiers, entretient les haies, les pelouses, les réseaux d'irrigation.

Il ramasse les feuilles, replante les massifs, entretient les voies de circulation, enlève les mousses, traite les fissures des constructions, nettoie les canalisations...

Débouchés

Il est employé dans des entreprises paysagistes ou dans le secteur public : services espaces verts des villes, collectivités territoriales, syndicats intercommunaux... Le plus souvent, il travaille en équipe restreinte (2 à 3 personnes) dont il assure l'encadrement de proximité. Il est aussi en relation avec les différents partenaires de l'entreprise : clients, fournisseurs.

Métier(s) accessible(s) :

- Ouvrier(ère) paysagiste
- Jardinier(ère) d'espaces verts

Accès à la formation

Après la 3e, seconde professionnelle Nature-Jardin-Paysage-Forêt.

Qualités requises :

- Dextérité
- Patience
- Sens de l'observation
- Bonne communication
- Sens artistique

Programme

| Disciplines et activités | Heures | Horaire * |
|---|------------|-------------|
| Enseignements Généraux | | |
| Français | 112 | 2h |
| Documentation | 28 | 0h30 |
| Histoire Géographie | 84 | 1h30 |
| Education socio culturelle | 84 | 1h30 |
| Langue vivante étrangère | 98 | 2h |
| Education physique et sportive | 112 | 2h |
| Mathématiques | 112 | 2h |
| Biologie Ecologie | 154 | 3h |
| Physique Chimie | 70 | 1h |
| Informatique | 28 | 0h30 |
| Enseignements professionnels | | |
| Sciences économiques, sociales et de gestion / Gestion de l'entreprise et de l'environnement | 140 | 2h30 |
| Sciences et techniques des équipements/ Agroéquipements | 70 | 1h |
| Aménagement/Aménagements paysagers | 308 | 5h30 |
| Sciences et Techniques professionnelles | 56 | 1h |
| Enseignement à l'initiative de l'établissement | 112 | 2h |
| Activités pluridisciplinaires | 112 | |

*horaire hebdomadaire indicatif

Descriptif des enseignements professionnels

- **Gestion d'un chantier de travaux paysagers** : devis, budget à gérer, cahier des charges, temps de main-d'œuvre et approvisionnements, planification par type d'intervention.
- **Technologies paysagères et conduite de chantiers** : travaux d'aménagement, terrassement et préparation des sols (remblais, déblais, tassement, labour). Plantations, engazonnements particuliers (placage de

gazon, bande de roulement). Mise en place des voies de circulation, de réseaux d'arrosage, de drainage, d'éclairage... et construction d'éléments comme les rocailles, les escaliers, les bassins.

- **Équipements** : tondeuse, matériel de semis, motoculteur, matériel de taille, d'élagage, réseau d'irrigation : comment les entretenir, diagnostiquer les pannes simples et effectuer de petites réparations.
- **Composition paysagère** : les formes, les volumes, les couleurs, les notions d'unité, d'harmonie. Réalisation de croquis d'aménagement. Comment analyser un paysage et mesurer les conséquences d'un aménagement sur l'environnement.
- **Fonctionnement de l'organisme paysager** : la filière paysage et ses différents acteurs.
- **Connaissance des systèmes vivants** : les écosystèmes, leur fonctionnement, le rôle humain dans leur transformation.
- **Connaissance des végétaux, physiologie de la plante.**

Stage

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel (P.F.M.P.) réparties comme suit :

- 4 à 8 semaines en Seconde Pro

- 14 à 16 semaines en Première et Terminale dont 12 semaines prises sur la scolarité.

Une semaine supplémentaire est consacrée à un stage collectif d'éducation à la santé et au développement durable.

Examen

Domaine professionnel :

- Choix techniques, coeff. 2 :
 - justifier des choix techniques d'aménagements paysagers en fonction d'enjeux sociaux, économiques et environnementaux
- Expérience en milieu professionnel, coeff. 3 :
 - rapport de stage et soutenance devant un jury
- Pratiques professionnelles, coeff. 5 :
 - identifier les végétaux utilisés et leurs caractéristiques écologiques et esthétiques
 - conduire en sécurité le travail d'une équipe
 - réaliser en sûreté des travaux d'entretien et de création
 - mettre en œuvre en sûreté les matériels et équipements
 - s'adapter à des enjeux professionnels particuliers

Domaine général :

- Expression et monde contemporain, coeff. 4 :
 - connaissance et pratique de la langue française
 - éducation culturelle et communication
 - monde contemporain
- Langue vivante, coeff. 1 :
 - connaissance et pratique d'une langue étrangère dans les situations courantes de la vie professionnelle
- Education physique et sportive, coeff. 1
- Mathématiques et sciences, coeff. 4 :
 - interprétation et traitement des données
 - connaissance des systèmes vivants
 - biologie-écologie

- éléments de chimie du vivant, du sol et de l'environnement – énergétique

Epreuve facultative (seuls comptent les points > 10)

Statistiques

En 2014, dans l'académie de Montpellier : 72 candidats inscrits, 70 présentés, 52 admis (soit 74.28% de réussite).

Poursuites d'études

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle. Mais avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable. Par exemple :

- Brevet de Technicien Supérieur Agricole (BTSA) Aménagements paysagers, Production horticole, Technico-commercial spécialité végétaux d'ornement
- Certificat de spécialisation Arrosage intégré, Constructions paysagères
- Responsable technique en aménagement d'espaces sportifs

Pour connaître les poursuites d'études envisageables en Languedoc-Roussillon, consultez les guides régionaux.

Où se former

- 11 Castelnau**
LEGTA Pierre-Paul Riquet (*Public*)
- 11 Narbonne**
LPA Martin Luther King
- 30 Rodilhan**
CFA agricole du Gard (*Public*) **A**
LEGTA Marie Durand (*Public*)
- 30 Uzès**
MFREO du Grand Mas (*Privé sous contrat*) **A**
- 34 Gignac**
LPTAH (*Privé sous contrat*)
- 34 Montpellier**
CFA agricole de l'Hérault (*CFA public*) **A**
- 34 Pézenas**
LPA Charles Marie de la Condamine (*Public*)
- 48 Javols**
MFREO de Javols (*Privé sous contrat*) **A**

A Formation en apprentissage

Pour en savoir plus

Consultez les documents ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e » et « L'après bac pro »
- Collection Dossiers « Le dico des métiers »
- Collection Diplômes « Du CAP au BTS/DUT »
- Collection Parcours « Les métiers de l'agriculture »

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

Sur internet : www.portea.fr

N'hésitez pas à rencontrer un conseiller d'orientation-psychologue.